

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 49

Artikel: Dormez tranquilles... ils veillent !
Autor: H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements:
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements détent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
 Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Un passionné du patois.

J'eus, il y a quelques années, la visite d'un jeune professeur de la Suisse allemande qui m'était tout à fait inconnu. Il venait me demander de le piloter dans le Jorat, où il se proposait d'apprendre... le patois. Notez qu'il ne possédait le français qu'assez imparfaitement. Nous nous promenâmes un après-midi au Chalet-Gobet, à Epalinges, aux Planches-du-Mont. Dans ce dernier endroit, un mien cousin, se prêtant de bonne grâce à la fantaisie de notre confédéré, parla patois durant deux heures d'horloge. Mon compagnon n'y comprenait rien ou presque rien, mais il jubilait, de même que Gargantua entrait en extase au seul son des pintes et flacons. Un calepin à la main, il griffonnait, griffonnait, notant en signes hiéroglyphiques le plus de mots qu'il pouvait. Nous nous perdîmes de vue depuis cette séance. J'appris cependant que, des Planches-du-Mont, mon enrager de patois avait émigré à Montpreveyres et qu'il y passait ses journées dans la société d'un bon vieux paysan à qui son âge ne permettait plus de se livrer aux travaux de la campagne et qui n'avait pas demandé mieux que de se faire le maître du jeune Suisse allemand.

C'étaient, chaque jour, de longues causes, des lectures et de nouvelles kyrielles de vocables dans le carnet de notes. Au bout de six semaines, l'élève quittait le Jorat dont il comprenait la langue comme peu de Vaudois peuvent se vanter de la comprendre. Ce diable d'homme était devenu si fort qu'il relevait lui-même les fautes qui se glissent quelquefois dans les articles du *Conteur* et qu'il était à même de dire si tel mot appartient au patois du Mont ou à celui de Montpreveyres ou de Savigny.

De retour chez lui, il fit sur le patois des *Mélanges vaudois*¹ une savante étude² qui lui valut le diplôme de docteur en philologie de l'Université de Zurich, étude que diverses circonstances ne lui ont permis de publier que cet automne.

Les patoisants pour qui la langue allemande n'est pas familière regretteront que M. Auguste Byland — c'est le nom de l'auteur — n'a pas écrit son opuscule en français. Ils y auraient vu avec quelle sûreté il a su pénétrer le génie de notre vieil idiome, et quel intérêt il porte à ses locutions pittoresques et à ceux, de plus en plus rares, qui s'en servent encore.

Quoi qu'il en soit, il nous a paru digne de citer ici cette publication, ne fût-ce qu'à l'intention de ceux de nos lecteurs du Jorat qui, après avoir souri, comme nous-même, des premiers efforts de M. Byland, n'ont pas tardé à lui vouer une admiration et une estime qu'il méritait de toute manière. Ils apprendront avec plaisir, croyons-nous, que ce travailleur acharné parle maintenant le français

et l'italien avec une rare aisance, qu'il enseigne ces langues à l'Ecole normale du canton d'Argovie et que, poursuivant ses études sur les patois du canton de Vaud, il est en train de se faire un nom dans la science de la linguistique romane. V. F.

***, le 1^{er} décembre 1902.

Mon cher *Conteur*,

Pourquoi donc, sous prétexte de galanterie à l'égard de tes « aimables lectrices », t'en vas-tu, à propos d'amour, frapper à la porte d'un savant? Les savants ont-ils jamais su ce que c'est que l'amour? Ils ont bien d'autres soucis.

Il t'eût suffi pourtant, mon petit *Conteur*, de remonter un peu le cours de tes souvenirs pour retrouver, de l'amour, une définition moins savante, sans doute, mais plus poétique, plus exacte en tout cas que celle que tu as publiée samedi dernier. Permet, puisque tu l'as oubliée, que je te rappelle cette définition, que nous donna, alors que tu n'avais que deux ans, — c'était en 1863 — un de tes rédacteurs, *Henri Renou*.

La voici :

L'AMOUR

L'amour est un cœur et deux âmes,
 Deux ruisseaux fondus dans un cours,
 Deux foyers unissant leurs flammes
 Qui, doucement, brûlent toujours.

L'amour apaise la souffrance;
 Il embellit notre horizon :
 C'est un désir, une espérance,
 Un soleil pour chaque saison !

L'amour est la fleur de la vie,
 La source de la charité.
 Où l'on croit que l'amour oublie,
 L'amour n'a jamais existé.

Cela dit, accepte, mon cher *Conteur*, l'assurance des sentiments de fidélité d'une très vieille abonnée, qui connaît l'amour avant la définition.

Le mutz battu par la grue.

Dans son bel ouvrage sur les *Sceaux communaux vaudois*¹, M. Charles Ruchet, pasteur à Syens, après avoir décrit le sceau de Château-d'Ex, qui représente une tour surmontée de la grue traditionnelle, ajoute :

« Bien que ne remontant pas très haut, ce sceau a toute une histoire. Dans sa séance du 20 janvier 1883, le Conseil communal de Château-d'Ex discutait son nouveau règlement. L'article 15 du projet était ainsi conçu : « Le président à la garde du sceau du Conseil communal. » Pour que cet honorable magistrat eût quelque chose à garder, la confection d'un sceau fut décidée séance tenante. Un membre de l'assemblée proposa que le dit sceau fût gravé au type de la grue sur une tour, ce qui provoqua de la part d'un des conseillers présents une protestation indignée.

¹ *Mélanges caudois, français et patois*, par Louis Favrat. — Lausanne, 1894. F. Payot, libraire-éditeur.

² AUGUST BYLAND : *Das Patois der « Mélanges caudois »* con L. Favrat. — Berlin, 1902. Verlag von Wilhelm Gronau.

« Comment, s'écria-t-il, toutes nos pièces officielles seraient revêtues de cet échassier, symbole de la domination des comtes de Gruyère! »

Le *mutz* lui aurait souri davantage, la domination de LL. EE. ayant été, selon lui, plus bienveillante et plus douce. Et dans son procès-verbal, le malin secrétaire du Conseil ajoute en manière de réflexion personnelle : « En dépit de ces arguments, le *mutz* fut cette fois battu par la grue. »

Dormez tranquilles ;... ils veillent !

La nuit est sombre et pluvieuse; une nuit à mauvais coups. Depuis longtemps déjà, les cafés sont fermés et les derniers noctambules ont regagné leur logis. Le quartier est absolument désert. Seuls, deux agents de police font leur ronde silencieuse.

Au détour d'une rue, ils aperçoivent, dans un magasin, une clarté insolite.

— Comment, de la lumière chez le père Ma-chin, à ces heures! exclame l'un.

— Des cambrioleurs, assurément! opine l'autre.

Ils restent un instant cloués au pavé, le nez en l'air, indécis.

— Dégainons et entrons, voir ce que c'est.

— Oui, faut bien! Passe devant, toi qui es le plus grand.

— Non, va, toi; tu es le plus vieux; tu connais mieux ça.

Sabre au clair, ils pénètrent dans l'allée et s'approchent de la porte restée entr'ouverte. Rien ne bouge à l'intérieur. Ils entrent. Personne. D'effractions, pas trace.

— Ils sont derrière, dit le grand, un peu remis de sa première émotion. En avant!

L'éclat de leurs sabres augmente leur courage. Ils passent, comme un seul homme, dans l'arrière-magasin.

— Là... devinez ce qu'ils trouvent?

Sur une table, où sont encore tous les services du repas du soir, qui dut être copieux et surtout bien arrosé, deux gros matous, seuls hôtes attardés en ces lieux, se gavent tranquillement des restes d'un gigot.

— Aloo! c'est tout ça! grommelent nos agents, tout heureux de rengainer leurs terribles sabres.

On appelle le patron, à l'étage. Tout s'explique. Les braves épiciers ont quelque peu banqueté la veille. Légèrement émus après le festin, ils ont oublié l'extinction des feux; tout simplement.

Un propriétaire a passé la soirée en compagnie de deux ou trois amis. Après la fermeture du café, il les invite à prendre un verre à sa cave.

— Faites doucement, leur recommande-t-il, en descendant l'escalier. Jamais je ne viens dans ma cave à pareille heure. J'ai peur que mes locataires du second, deux vieilles filles heureuses comme des bécasses, ne nous entendent. Elles seraient dans tous leurs états.

— Mais, si doucement qu'ils fissent, les vieilles ont entendu.

¹ CH. RUCHET. — *Les sceaux communaux vaudois* (Extrait des Archives héracliques suisses). Lausanne, Payot et C°, éditeurs.

Entr'ouvrant leur porte, elles distinguent des chuchotements, des pas, des tâtonnements. Il n'en faut pas davantage pour les persuader qu'on vient dévaliser la cave.

Vite, elles courrent au téléphone, avertir la police. Une bande d'agents accourent. Tandis que les uns cernent la maison, les autres s'engagent dans l'escalier du sous-sol.

— Au nom de la loi, qui est là ? crie le premier.

Pas de réponse.

L'amphyryon et ses convives sont paralysés de surprise.

— Ouvrirez-vous ! hurlent trois ou quatre voix, ou nous enfonçons la porte ?

Les agents restent prudemment au milieu de l'escalier, revolver au poing, prêts à faire feu, en cas de résistance.

Enfin, le propriétaire pousse la porte. Il tombe presque à la renverse en voyant tout cet arsenal braqué sur lui. Puis, des deux côtés, un formidable éclat de rire retentit.

— Ti possible ! laquelle. Hé ! les agents, descendez prendre un verre.

Bien des bouteilles perdirent la vie dans l'aventure. La gaîté fut telle qu'on oublia de rassurer les vieilles d'en-haut. Elles n'en dormirent pas de la nuit et crurent fermement jusqu'au lendemain que la police, peu scrupuleuse, avait fraternisé avec les voleurs.

H.

Le banquier et son commis.

Cllia que vé vo derè est 'na tota veretablia, pisque le s'est passaie n'ia qu'on part d'ans dein 'na petita vela iò on medzè dái bounès navettès, dè la crâna frechaca et qu'on pão arroza, pè dessus lo marts, avoué dào tot bon. Ora, dévenâ !

Don, dein cllia vela que vo dio, du cauquies senannès, lè dzeins étiont tot eincousena et ne droumessant que d'on ge et quand sè vegnai la né tsacon sè cottavè bin adrai dedein, kâ, y'avâi 'na beinda dè larro et dè chenapans qu'einfonçavant lè portès et lè fenêtres po allâ robâ et férè totès sortes dè cavies tsi lè dzeins. L'avoint dza robâ la tièce à la gara, fè chaotâ lè tereins à la pousta, l'avoint dépelhi lo Greffe et tot met ein botetiù tsi on part dè grattapapai. N'y avâi pas dè né que y'aussè cauquon dè dévalisâ pè cllia boutiâ. Lè gâpions et lè gris avoint bio lè sè veilli; monsu Notz et sè commis avoint bio foinnâ pertot, mà, pas moian d'accrotsi ion dè clliâo chenapans.

N'est pas question : dese adon on vilho banquier à sè commis, avoué le commerce que font clliâo routès dè dzeins perquie, que robont perlot, on ne pão, du z'ora, sè fiâ ni à nion, ni à rein, et porré bin mè vaire dépelhi pè cllia cacibraille petêtè dza sta né ; faudrai prâo que y'aussè cauquon po monta la garda ice à la banqua tanqu'ao matin, sein quiet, la mounia et ti lè papai que sont que dein lo cofro porrion bin êtré via déman. Allein ! lo quin vâo-to passâ la né ice po gardâ la mounia ? Baillérè cinq francs à cé dè vo que farâ la fak-chon !

— Vu prâo restâ, mé ! patron, se fâ adon lo pllie dzouveno dái commis, on coo que vegnai dè la campagne et qu'étai foo coumeint on or. Son père l'avâi plliaci à cllia banqua paceque l'avâi 'na balla man po lè z'écritourès et po lo dégremelhi on bocon.

— Ah ! l'est tè que vâo montâ la garda, Barbotson ! l'ai dese adon lo patron, et bin, tant mi ! Mâ, te n'arâ pas poaire et te ne farâ pas à capon, n'est-te pas ?

— Séyi sein cousins, monsu, à mè lè soins dè lè z'arreindzi se clliâo larro vignont fote-massi perquie !

— Et io vâo-to tè ctsi po lè sè veilli ?

— Dein cè grand boufet ein sapin que y'a quie découté lo coffro ein fai io est la mounia,

quand lè z'ourè eintrâ, lè laissérè arrêvâ tant qu'ao boufet et hardi, lâo châotè dessus et lè z'êtrenglio dào premi coup ; mà tot parai mè foudrai prâo avai on bon gros dordon niollu po lâo bailli 'na bouna ramenaie que s'ein sognant !

— Oï ! et pu tè foudrai prâo avai on bon couté, kâ se clliâo racailles ne volliâvant pas bastâ, àobin que volliont sè reineindzi, tè faut pas avâi poaire dè lâo crêvâ la panse illico, kâ avoué dái dzeins dinse tot est permet !

— Que vignant pi ! cheintront clliâo patties ! fâ lo dzouveno compagnon, ein montreint sè mans.

— Vâo-tou 'na carabina àobin on pistolet, po se dái iadzo. . ?

— Na ! na ! n'ein è pas fauta !

— Et bin, l'ai dese lo banquier, te roillère ferme su la bite, se vint ; potse l'ai lè ge, gragènè l'ai bin adrai la frimousse, avoué on part dè coup dè poueings, trossé l'ai lè deints, et einfoncè l'ai cauquies coûtes avoué dè coup dè pi. Tè faut pas avâi poaire dè lo laissé à maiti éterti !

— Laissez-mé pi férè, patron, et vo zallâ vaire, se vignont perquie !

— L'est bon. La né ein quiestion, quand l'u-ront tot déteint pè la banqua, lo commis étai à son pousto dein lo boufet et lo dordon niollu étai découté prêt à férè fu.

N'hàorè, diz'hàorè, onj'hàorè avoint fiai ào relodzo que n'avâi pas oû pi 'na ratta gre-vattâ pè la banqua et l'autro coumeinciv à sè rontré l'etsina dein lo boufet, kâ n'étai pas tant à se n'éze lè dedein.

Mâ, pè vai la miné, noutron gaillâ l'out que cauquon einfattavè 'na cllia dein la saraille dè la porta et s'est de :

— Stu iadzo, l'est lo larro ! ora corâdzo ! ne faut pas rémouâ pi lo petit artet po que n'oussé rein ! Faut lo laissi arrevâ dedein.

— Cé qu'étai eintrâ martsivè tsau pou dein lo banqua et avâi l'ai d'allâ drâi su lo coffro, à noviyon.

Adon, quand lo commis eut oû que l'étai tot proutso, le soû dè son bouffet, châotè asse rai que balla su lo gaillâ que l'empougni pè lo cotson, l'ai fa la camblietta et vouaïque mè dou lulus étai perquie bas l'on su l'autro, le commis dessus, que sertessai tant fermo lo larro que stuce ne poai pas derè lo mot et fasâi dâi veindzances dào diabillo po scollâ.

Tandi cè temps, lè coups dè poueings su lè ge, su lo naz et pè tota la frimousse plliovessant coumeint la grâla que lo pourro coo étai à maiti éterti su lo pliantsi,

— Tai ! chenapan, tai ! tserravouta ! larro dào diabillo ! ein vâo-tou mè ? attein-pi, t'ein vu prâo rebailli, tsancrâ dè routa l que desai lo commis ein lo sertesseint adé pè la dierdietta et ein l'ai roilleint dè l'autra man coumeint on bolondzi qu'eimpatè po 'na fornaiâ.

Tot parai, ào bét dè 'na vroubar, le commis, que veyai que l'autro ne pipâvè pas on mot, s'est peinsâ : « l'est petêtè éterti ! » Adon, le preind 'na motsetta dein son bosson dè gilet, la frottè à son tui dè tsaussès et quand l'eut vouaïti la frimousse dào compagnon, l'est venu asse blianc qu'on séré, ein faseint ;

— Tonaire dai tonaires ! l'est lo patron ! qu'ye-o fê, charrette !

Et c'etâi bin veré ; l'étai bin lo vilho banquier qu'avâi reçu l'estrièvre que vo sédès et vaitsè coumeint cein étai zu : la né ein quiestion, lo vilho s'etâi met ein retard pè lo sacllio ein djuieint ào binocle et ein sè reduiseint, quand l'a passâ devant la banqua, l'avâi zu la bianna d'allâ guegni se lo commis étai à son pousto. Vo sédès lo resto. Lo banquier qu'avâi lè ge tot potsi et la tita tota cassemordate a étâ d'obedzi dè restâ trai senannès sein mettrâ lè pi défrou, sein comptâ que l'est restâ bertsse tanqu'à la fin dè sè dzo, kâ l'autro l'ai avâi trossâ

'na boun'eimpartia dè sè deints dè dévant, que n'a rein mé pu remedzi du adon dâi coussès dè pudzeins, ni dè la polaille, ni pi on pionton.

Mâ, po tot cein, n'ein a pas valliu mau à son commis, bin ào contréro, kâ, l'ai a onco bailli lè cinq francs que l'avâi promet. *

Le temps n'est déjà plus de la loi sur le repos du dimanche.

En ce temps-là, un client entra dans un de nos restaurants de gare, qui était au bénéfice de l'autorisation d'ouvrir le dimanche matin pour le service des voyageurs.

L'heure était matinale. Seule, une servante, faisant la toilette de l'établissement.

— Un verre de bière, s'il vous plaît ? demande l'arrivant, un beau monsieur en redingote et gibus.

— Ma foi, mossieu, je regrette, mais on ne peut donner à boire qu'aux voyageurs. Y a une loi là-dessus, à présent.

— Eh bien, je suis un voyageur ; voici mon ticket de chemin de fer.

Alors, la servante, clignant de l'œil et hochant la tête :

— Oui !... Vous n'avez point de hotte ni de pânié !...

Conte de saison.

Un déjeuner de chasseurs

par Eugène FOURRIER

Par une belle journée d'automne, dans un restaurant champêtre, trois jeunes gens vêtus de costumes de chasse descendirent et s'installèrent sous la plus confortable tonnelle.

Ils commandèrent un bon déjeuner.

Ils paraissaient avoir bon appétit.

Le patron, flairant des clients sérieux, se mit aussitôt à leur disposition.

Les jeunes gens prirent place autour de la table ; tout en dévorant à belles dents, ils racontèrent des histoires de chasse.

Le patron, la serviette sous le bras, surveillait le service et les écoutait avec complaisance.

— Moi, dit l'un, il m'est arrivé une aventure fort extraordinaire ; il y a deux ans, je chassais, accompagné de mes deux chiens, quand, tout à coup, je vis deux lièvres apparaître. A ma vue, l'un prit un sentier à droite, l'autre s'enfuit par un petit chemin à gauche. Les deux chiens en firent autant : Médor se mit à la poursuite du lièvre de droite ; Diane, une excellente épagnuele, pourschassa le lièvre de gauche.

J'étais perplexe.

Comme dit justement le proverbe : Il ne faut jamais courir deux lièvres à la fois.

Que faire ?

Entre les deux lièvres, mon cœur balançait.

Je résolus de marcher droit devant moi et de me rendre à un carrefour où je savais que les deux chemins se réunissaient, espérant qu'un lièvre, au moins, viendrait en cet endroit où je pourrais le tirer à mon aise.

Je ne fus pas trompé dans mes prévisions ; mon honneur dépassa même mon espérance ; au lieu d'un, je vis déboucher les deux lièvres en même temps.

Ils couraient l'un contre l'autre, lancés à toute vitesse.

J'épaulai mon fusil.

J'allais tirer, quand soudain les deux lièvres se rencontrèrent front contre front, telles deux locomotives ; ils firent une culbute et retombèrent inanimés sur le sol.

Je courus les relever, ils étaient morts tous deux ; par suite de la vitesse, les deux pauvres bêtes s'étaient fracturé le crâne.

— Très singulier, opinèrent les deux compagnons.

— Tout étrange que paraisse cette aventure, reprit le narrateur, elle s'explique aisément ; les lièvres ont les yeux placés sur le côté de la tête, ils ne voient pas devant eux et ne peuvent éviter les obstacles.

— Pourtant, dit un des jeunes gens, les lièvres sont très intelligents ; quand ils se sentent perdus,